EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20231027-D2023710-DE Reçu le 06/11/2023

délibération : D 2023 7 10 L' an deux mille vingt trois, le vendredi 27 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame

MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Date de convocation du : 19 Octobre 2023

Présents: 16

Votants: 18

<u>Présents</u>: Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur

LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Madame CHEVALERIAS Annick,

Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle

Objet : Fonds de concours de GradAngoulême pour l'aménagement des espaces végétalisés dans la cour de l'école élémentaire

Pouvoirs:

Madame CHOTYS Céline a donné pouvoir à Madame DUBOIS Anne Monsieur MAUVEROU Philippe a donné pouvoir à Madame MAUREL Marion

Absent(s):

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent, Madame CHOTYS Céline, Monsieur MAUVEROU Philippe

Secrétaire de Séance : Monsieur Yannick MOREAU

Madame le Maire expose aux conseillers le projet d'agrandissement de cour de l'école élémentaire en y agrégeant les espaces végétalisés environnants. Ce projet a pour objectif d'apporter plus de bien-être et de confort aux enfants et d'améliorer l'expérience des élèves par un contact avec la nature sur le temps scolaire.

Pour ce projet, une demande de subvention peut être demandée à la communauté d'agglomération de GrandAngoulême au titre du fonds de concours solidarité 2023.

Le coût estimatif de l'aménagement est de 7 852.50 € H.T. Le plan de financement de présente comme suit :

Travaux	Dépenses H.T en €	Financeurs	Recettes H.T en €
Dépose et repose clôture existante	481250	Fonds de concours GrandAngoulème 50 %	3 926.25
Fourniture et pose clòture	1 360.00	Autofinancement Commune 50 %	3 926.25
Dépose et repose du portail	895.00		
Dépose et repose du Visiophone	495.00		
Changement de 5 panneaux supplémentaires	290.00		
Total <u>H.T</u>	7 852.50 €	Total H.T	7 852.50 €

Le Conseil Municipal, après en délibéré à l'unanimité des membres présents

APPROUVEe le plan de financement proposé ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter le concours financier de GrandAngoulême au titre du Fonds de Concours Solidarité 2023, PRECISE que les dépenses ont été prévues au budget 2023.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Emis le 27/10/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire le 06/11/2023